

Mars : une dynamique de lutte.

Après le 4 février, une dynamique de lutte s'est mise en place dans beaucoup de secteurs professionnels mais aussi par des actions de citoyen-ne-s pour défendre les services publics de proximité. Les restructurations, les suppressions d'emplois vont bon train toujours au détriment des salarié-e-s et des services publics de proximité. Le rôle du syndicat est, en toute circonstance, de défendre et de faire avancer les revendications. A nous de jouer notre rôle pour rassembler plus largement.

Le 8 mars, journée de **lutte pour le droit des femmes**, des actions sont proposées dans chaque département et les retraité-e-s y seront. Et c'est femmes et hommes, ensemble, pour gagner l'égalité des droits, des salaires, des pensions et refuser tous les propos et actes misogynes et sexistes. On le sait bien à la FAPT, mais pas seulement, que les femmes sont pénalisées dans leur déroulement de carrière (disponibilité, temps partiels) donc dans leur niveau pension : il faut changer cette situation. Agir le 8 mars pour l'indépendance financière de toutes est un pas supplémentaire pour combattre les violences.

Le 27 mars les habitants de 21 pays européens vont se mobiliser pour **le droit au logement**, l'arrêt des expulsions, contre la gentrification des centres villes et quartiers populaires et contre le logement cher !

Le 31 mars journée de mobilisation **des retraités** à l'appel des 9 organisations pour augmenter notre pouvoir d'achat, le niveau des retraites, refuser de mettre les retraités à l'index avec la gestion de la crise sanitaire.

Non, nous les retraité-e-s, nous ne sommes pas des nanti-e-s. Combien avons-nous de syndiqués, souvent des femmes, qui gagnent moins de 1.000€ dans nos sections syndicales ?

Nous avons les arguments pour convaincre, nous gagnerons la mobilisation les 8, le 27 et le 31 mars. Masqué-e-s, nous pouvons agir !

Syndicalisation :

Contacteur et réunir les syndiqués, en physique ou en visio, c'est se donner les moyens de pérenniser nos forces existantes et d'envisager notre renforcement à travers la continuité syndicale et l'adhésion. L'objectif d'1 adhésion par section est largement à notre portée (50 en 2020).

Luttes gagnantes

Lettre ouverte des **infirmières de La Poste** au siège, 200€ de prime. **Chronopost** obtention d'une prime. **Laurent Indrusiak** (Secrétaire l'UD 03) relaxé malgré les plaintes de cadres de La Poste. **Hervé Ossant**, secrétaire UD93 relaxé : les images démontrent sa non-violence. **Courrier/colis de Châteauneuf sur Loire** : grève massive et + 2 CDD avec location de véhicules pour accompagnement, maintien du samedi sur 2, évolution des repos de cycle pour renfort interne, temps nécessaire pour point restauration.



8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes pour enfin l'égalité.

2 heures d'infos syndicales se sont tenues le 15/02 et le 2/03 sur Facebook (à revoir sur - <https://fr-fr.facebook.com/ConfederationGeneraleTravail/>) Pourquoi être en grève le 8 mars ? Conditions de travail, faibles rémunérations (*Les femmes gagnent, en moyenne, toujours 25 % de salaire en moins*) et leurs luttes. La situation sociale des femmes retraitées nécessite aussi un grand 8 mars, aux côtés des actives. L'UCR CGT invite ensemble femmes et hommes, à se faire entendre, revendiquer, manifester et se syndiquer,

Une loi scélérate pour les travailleurs

Le projet de loi « *renforcement de la prévention en santé au travail* » vise à déresponsabiliser les employeurs. Son manque d'ambition à prévenir les risques professionnels entrainerait une dégradation de la santé au travail et une multiplication des licenciements pour inaptitude. La CGT continue son combat pour que chacun travaille dans les meilleures conditions et puisse vivre dignement de son travail.

Expulsions locatives : report au 1er juin, et après ?

12,1 millions de personnes sont fragilisées en termes de logement (*surpeuplement, précarité énergétique, etc.*). La CGT demande une mesure plus courageuse : arrêt des expulsions, moratoire des loyers et des traites et apurement des dettes pour l'ensemble des locataires et accédants en difficulté. Sans cela, le

1^{er} juin verra une explosion du nombre d'expulsions et une paupérisation accrue des travailleurs.



La laïcité, garante des libertés

16/02/21, le texte de loi « confortant le respect des principes de la République » est adopté par l'Assemblée Nationale. Un texte répressif avec une approche sécuritaire et idéologique. La CGT, très attachée aux libertés individuelles, de conscience, d'expression ou syndicales, refusant de renoncer à faire vivre les principes laïques, met à disposition un livret : « **La laïcité, garante des libertés** ».

Du 23 mars au 4 avril se déroulent les élections dans les Très Petites Entreprises de moins de 11 salariés. Sont concernés aussi des employés à domicile, agricoles méconnaissant leurs droits, les règles en matière de sécurité, salaires, heures supplémentaires. On en connaît ! Soignons la campagne en les invitant à voter, à s'organiser CGT pour défendre leurs revendications.

Orange ne connaît pas la crise. Le résultat net augmente de 56 %, soit 5 milliards (dont 2,2 de l'État de litige fiscal). Il reverse près de 2,5 milliards aux actionnaires et détruit l'emploi qualifié pour des transferts vers la sous-traitance et les pays low-cost. Orange se dit « digital et humain ». La CGT FAPT se bat pour qu'il fasse réellement preuve de solidarité et prenne soin de ses salariés.

La Poste veut réduire ses missions de service public pour le courrier, la presse et la présence territoriale. C'est par l'argent perçu pour l'acheminement et la distribution du courrier que La Poste a pu faire ses opérations d'achats dans le colis et dans la bancassurance. La CGT rassemble postiers et usagers pour les services publics avec la présence postale physique dont les citoyens ont besoin.

Vaccin Covid

La CGT s'est engagée dans l'initiative citoyenne européenne qui exige que le vaccin soit déclaré : bien commun de l'Humanité. Stop aux profits, stop aux brevets, extension de la fabrication à tous les labos, la santé avant tout. Signez et faites signer la pétition. <https://noprofitonpandemic.eu>

Le régime de garantie des salaires dans le viseur du gouvernement (AGS)

L'AGS a pour rôle de se substituer à l'entreprise liquidée quand elle ne dispose pas des fonds pour payer les salaires. Actuellement, l'avance sur les salaires octroyée par l'AGS lui est remboursée grâce à la vente des actifs de la société liquidée, selon le principe de « super privilège » prévu par la loi. Une transposition d'une directive européenne « sur la restructuration et l'insolvabilité » datée du 20 juin 2019, modifie l'ordre des créanciers privilégiés. Le texte prévoit de retirer les actifs immobiliers des sommes récupérables par l'AGS au profit des banques.



Vie Nouvelle nous apprend que chacun, sans distinction de ressources, peut bénéficier d'un **crédit**

d'impôt de 30% sur un 1^{er} abonnement à un titre de presse générale.

Et face à un pouvoir qui nous prive du spectacle vivant et nous fige de confinements en couvre-feu, ce n° nous présente les **Ogres de Barback** (<https://youtu.be/b9Df0XvdEfU>) et **Volo** (<https://youtu.be/WE0sihSLUxU>)

Chômage : Une autre politique s'impose !

Le chômage explose, le gouvernement veut baisser des allocations. La ministre du travail a reçu les syndicats pour une pseudo concertation avant de faire paraître le décret entérinant la baisse de l'indemnisation. Elle pourrait atteindre plus de 40% pour certains qui alternent emplois précaires et chômage. Un communiqué des 5 OS réclame l'abandon de la réforme. La Cgt exige aussi une

autre réforme pour prévoir prolongation et ouverture de droits pour toutes et tous!

Croizat au Panthéon

Le plus grand progrès social du 20^{ème} siècle serait reconnu au patrimoine de la nation. La sécu et son créateur méritent bien cette reconnaissance. Obtenir qu'il en soit ainsi dans ce contexte de réduction des droits sociaux serait une grande victoire. Signez la pétition sur les sites de la CGT ou de l'Humanité.

Une augmentation salariale pour 24 millions de travailleurs européens

La CES plaide pour l'intégration d'un « seuil de décence » dans la législation afin que le salaire minimum légal ne soit jamais inférieur à 60% du salaire médian et à 50% du salaire moyen de l'État membre concerné. Une étude de la Commission a déterminé que ce « seuil de décence » entraînerait une augmentation salariale pour ¼ des salariés dans 6 pays de l'UE. 9% seraient concernés en France.

INTERNATIONAL

Libération pour les peuples du Myanmar !

La CGT condamne le coup d'État militaire qui s'est déroulé au Myanmar. Quelle que soit la situation complexe d'un pays, cela ne constitue jamais une réponse démocratique. Bien au contraire, cela ne fera qu'aggraver les violations des droits humains déjà en cours. La CGT adresse sa solidarité aux militants du mouvement social et à leur organisation syndicale CTUM.

Le réchauffement climatique tue !

En Inde le 7 février un glacier cédant sous l'effet du réchauffement climatique a fait plus de 200 victimes. Dirigeants des pays, chefs d'entreprises doivent stopper leur course infernale aux profits, tenir leurs engagements. Ce drame peut se produire partout. Pour la CGT luttés sociales et luttés environnementales vont de pair.

